

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Budget communal

SOMMAIRE

1. LE CONTEXTE GENERAL.....	4
• La diminution des effectifs de la fonction publique d’Etat	4
• La stabilité des dotations aux collectivités	4
• L’annonce d’une refonte de la fiscalité locale	5
• L’impact des textes antérieurs en matière de ressources humaines	5
• Un contexte sociétal et environnemental exigeant	5
2. LE CONTEXTE COMMUNAL.....	6
• L’évolution de la population	6
• L’état civil	6
• L’urbanisme.....	7
3. ANALYSE RETROSPECTIVE.....	8
4. EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9
• Le produit des services du domaine et ventes diverses	10
• Les recettes propres	10
• Le produit des impôts et taxes.....	10
• Les dotations.....	11
• Les subventions et participations	12
• Les produits de gestion courante	12
5. RELATIONS FINANCIERES ENTRE COMMUNE ET EPCI	13
• Les ressources de fonctionnement	13
• Les dépenses de de fonctionnement.....	13
6. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES.....	15
• La politique cadre de vie et la qualité de vie.....	15
• La politique de sécurité des habitants	16
• La politique patrimoniale	16
• La politique de dynamisation de l’économie locale	16
• Urbanisme.....	17
• Développer une politique énergétique et environnementale.....	17
• La politique associative	18
• La politique culturelle	18

- La politique sportive 19
- La politique enfance jeunesse..... 19
- la politique sociale et solidaire 20
- La politique communication 20

7. EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 22

- Les charges à caractère général..... 22
- Les charges de personnel 23
- Les autres charges de gestion courante 24

8. LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS..... 25

9. LE FINANCEMENT DES ACTIONS ET PROJETS..... 29

- Dépenses et ressources d'investissement 29
- Le besoin de financement..... 29
- L'autofinancement 30
- L'endettement..... 31

1. LE CONTEXTE GENERAL

- **La diminution des effectifs de la fonction publique d'Etat**

L'objectif de réduction du déficit budgétaire et donc du train de vie de l'Etat se traduit par la diminution des effectifs de la fonction publique, l'objectif affiché par le chef de l'Etat étant la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires sur l'ensemble du quinquennat dont 50.000 dans la fonction publique nationale.

Pour 2019, les schémas d'emplois¹ font apparaître, dans la fonction publique d'état et ses opérateurs, un solde d'emplois de -4.164 postes ETP, s'ajoutant aux 1660 suppressions actées en 2018. La baisse des effectifs est principalement portée par le Ministère de l'Action et des Comptes publics (-2.283 ETP), par le ministère de l'Education nationale (-1.813 ETP), le ministère du Travail (-1.618) et celui de l'Ecologie (-1.078 ET). Ces suppressions devraient aller de pair avec le « changement de modèle » prôné par le Comité d'action publique 2022 dans son rapport de Juin 2018 et notamment « l'amélioration du partenariat avec les collectivités locales ».

Pour Landéda, cela se traduit concrètement en 2019 par la fermeture de la trésorerie de Lannilis en application du « regroupement au niveau de chaque EPCI à fiscalité propre de la fonction comptable de l'ensemble des communes qui le composent avec une trésorerie par EPCI » préconisée par ce rapport.

- **La stabilité des dotations aux collectivités**

La dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes reste quasi stable en 2019 avec une enveloppe globale de 26,9 milliards d'euros. Elle sera « répartie en fonction des dynamiques de population et de richesse ».

La péréquation entre collectivités du bloc communal en faveur des collectivités les plus fragiles est renforcée et se traduit par une hausse des enveloppes affectées à la dotation de solidarité urbaine et à la dotation de solidarité rurale.

Les dotations de soutien à l'investissement sont également annoncées comme devant être stables en 2019.

Une incertitude pèse toutefois sur les mesures qui seront prises pour faire face à l'impact sur les finances publiques de la crise des « gilets jaunes ».

¹ Source : chiffres clés PLF 2019

- **L'annonce d'une refonte de la fiscalité locale**

La suppression de la taxe d'habitation se poursuit : la loi de finances pour 2019 en prévoit la deuxième tranche sous forme d'un dégrèvement transparent pour les collectivités territoriales, l'Etat se substituant purement et simplement au contribuable. Le ministre de l'Action et des Comptes publics a confirmé que la troisième tranche interviendra dans le projet de loi de finances pour 2020. Les incertitudes demeurent à compter de 2021 sur le pouvoir de taux des collectivités après la suppression annoncée de l'intégralité de la taxe d'habitation d'ici 2021, hors résidences secondaires.

Les dispositions fiscales majeures concernant les collectivités sont renvoyées au projet de loi annoncé pour le premier trimestre 2019 qui devrait acter la refonte de la fiscalité locale.

- **L'impact des textes antérieurs en matière de ressources humaines**

Le protocole « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), entrera dans sa deuxième phase, impactant à la hausse la masse salariale des collectivités territoriales.

Ce dispositif, mis en place en 2016 vise à mieux reconnaître l'engagement des fonctionnaires en revalorisant leurs grilles indiciaires et en améliorant leurs perspectives de carrière.

Le gouvernement issu des élections de 2017 avait reporté de 12 mois les effets du dispositif pour l'ensemble de la fonction publique pour des raisons budgétaires. Après cette pause, les mesures statutaires et indiciaires prévues initialement par le PPCR à compter du 1er janvier 2018 vont prendre effet.

- **Un contexte sociétal et environnemental exigeant**

Le propos ne serait pas complet sans la prise en compte, au-delà des dispositifs législatifs et réglementaires, d'un contexte plus large, national et même planétaire, dont la commune doit également tenir compte :

- L'évolution des attentes des citoyens et la demande d'une plus grande proximité des services publics au moment même où ceux-ci, pour limiter les coûts de fonctionnement de l'Etat, désertent les territoires ruraux ;
- L'urgence environnementale qui invite à l'implication des acteurs à tous les niveaux.

2. LE CONTEXTE COMMUNAL

• L'évolution de la population

Population totale ²	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'habitants	3660	3734	3736	3726	3716	3720	3718	3697	3683	3669

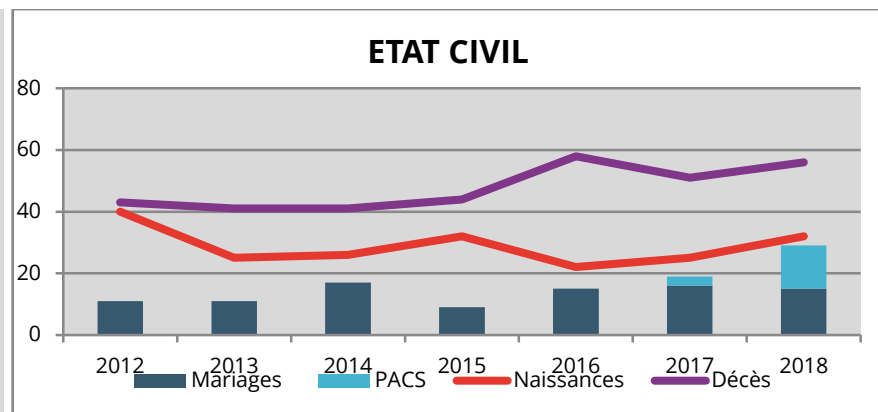
Source : chiffres Insee

• L'état civil

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Naissances	40	25	26	32	22	25	32
Mariages	11	11	17	9	15	16	15
Pacs						3	14
Décès	43	41	41	44	58	51	56

Le nombre de naissances se redresse sensiblement en 2018.

Le nombre de décès s'explique par la présence d'un EHPAD sur la commune



² La population totale comprend

La population municipale : les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

Des personnes résidant habituellement ailleurs commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

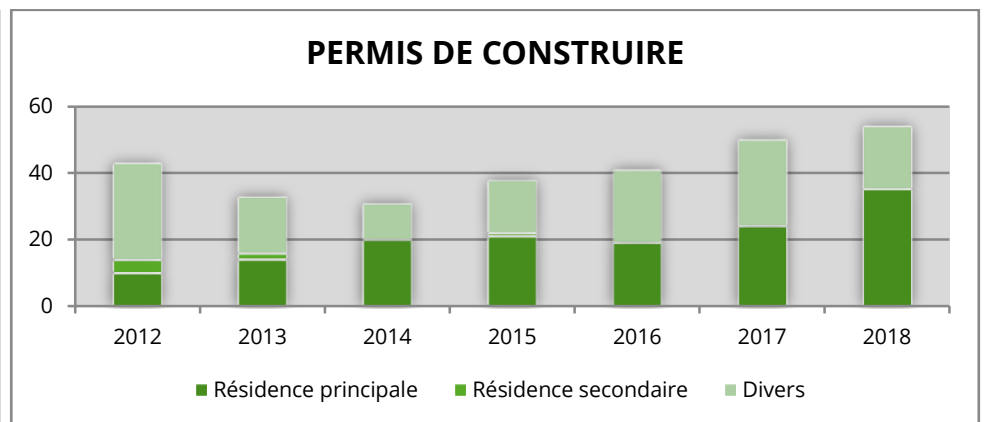
- Les mineurs dont la résidence familiale qui résident, du fait de leurs études, dans la commune.
- Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune, (services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ; communautés religieuses ; casernes ou établissements militaires).
- Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.
- Les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune et non recensées dans la commune.

• L'urbanisme

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Déclaration d'intention d'aliéner	47	45	65	76	77	88	119
Permis d'aménager	2	5	0	1	2	3	5
Permis de démolir	1	0	0		1	1	1
Certificat d'urbanisme	113	113	112	127	117	208	152
Permis de construire	51	33	32	39	41	50	54
Déclaration préalable	145	107	91	118	105	104	144
Total général	359	303	300	361	343	454	475

Permis de construire	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Résidence principale	10	14	20	21	19	24	35
Résidence secondaire	4	2	0	1	0	0	0
Divers	29	17	11	16	22	26	19
Dont Refus	5		1	1	1	3	2

La reprise des constructions neuves et l'augmentation des ventes (DIA) déjà constatées l'année dernière s'amplifient, illustrant le dynamisme de la commune.



3. ANALYSE RETROSPECTIVE

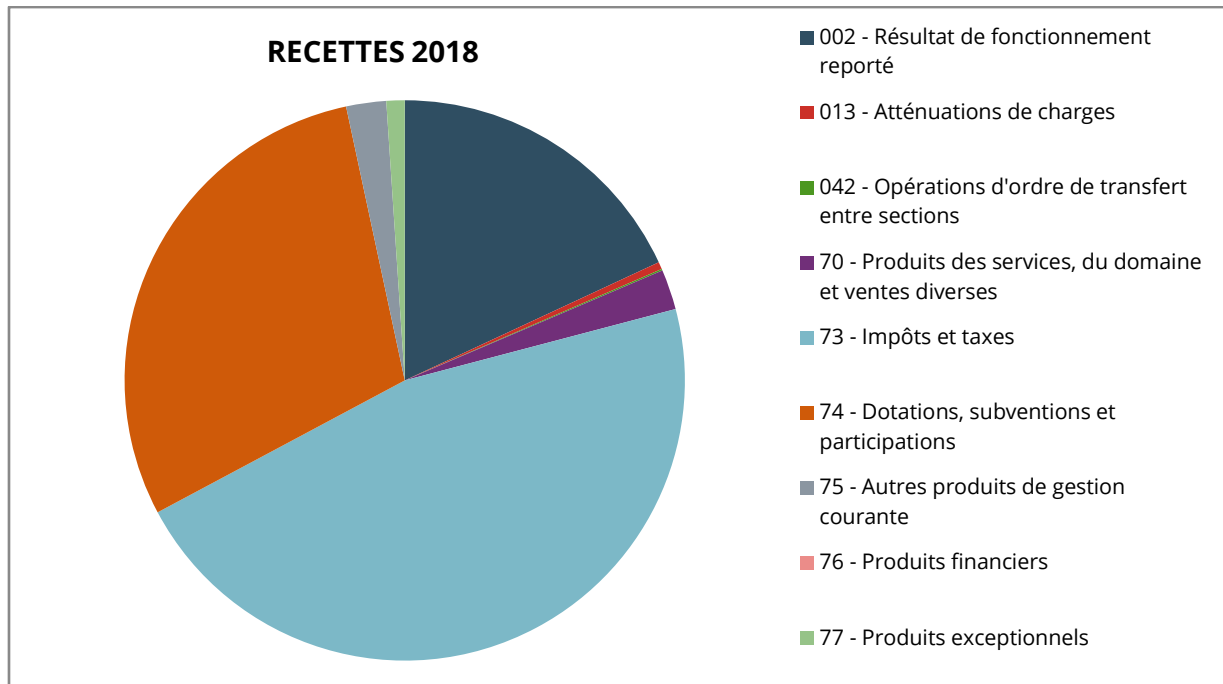
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
002 - Résultat de fonctionnement reporté								227 673,76 €
013 - Atténuations de charges	101 281,86 €	47 500,55 €	34 130,66 €	41 321,31 €	58 309,60 €	44 090,15 €	14 035,72 €	15 397,84 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	107 497,34 €	114 086,55 €	115 552,31 €	108 342,41 €	126 341,32 €	175 056,75 €	135 998,66 €	86 152,56 €
73 - Impôts et taxes	1 303 066,86 €	1 396 796,31 €	1 447 423,73 €	1 527 696,64 €	1 569 593,32 €	1 590 226,12 €	1 639 331,44 €	1 719 566,90 €
74 - Dotations, subventions et participations	1 000 358,21 €	1 013 089,00 €	1 061 138,66 €	1 059 145,08 €	1 012 175,66 €	1 202 355,93 €	1 147 622,43 €	1 093 576,34 €
75 - Autres produits de gestion courante	235 609,10 €	113 859,31 €	123 724,34 €	86 050,44 €	30 056,71 €	131 949,31 €	75 588,61 €	85 709,57 €
76 - Produits financiers	1,17 €	1,21 €	0,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	1 951,37 €	15 069,87 €	6 919,02 €	11 785,28 €	6 192,47 €	83 302,64 €	500,00 €	39 138,75 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 749 765,91 €	2 700 402,80 €	2 788 889,70 €	2 834 341,16 €	2 802 669,08 €	3 226 980,90 €	3 013 076,86 €	3 267 215,72 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		33 251,23 €	250,83 €	7 945,80 €	46 280,70 €	1 018,80 €	32 800,30 €	3 443,97 €
TOTAL DES RECETTES	2 749 765,91 €	2 733 654,03 €	2 789 140,53 €	2 842 286,96 €	2 848 949,78 €	3 227 999,70 €	3 045 877,16 €	3 270 659,69 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
002 - Résultat de fonctionnement reporté								164 560,69 €
011 - Charges à caractère général	685 247,84 €	647 061,31 €	627 947,62 €	785 865,74 €	792 589,07 €	938 308,59 €	891 424,91 €	857 817,11 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	961 877,52 €	915 678,52 €	871 990,41 €	866 607,53 €	1 008 104,25 €	1 174 884,33 €	1 282 929,49 €	1 243 716,06 €
014 - Atténuations de produits	39 900,50 €	55 860,70 €	47 880,60 €	43 890,55 €	51 870,65 €	47 880,60 €	47 881,00 €	47 881,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	302 723,79 €	316 634,24 €	307 621,49 €	325 203,70 €	366 965,87 €	366 633,20 €	406 810,46 €	425 760,98 €
66 - Charges financières	52 925,44 €	39 861,29 €	48 400,36 €	36 026,15 €	34 851,55 €	29 944,89 €	37 634,24 €	22 835,10 €
67 - Charges exceptionnelles	414,53 €	306,79 €	1 585,10 €	376,34 €	0,00 €	0,00 €	146,65 €	228 453,14 €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 043 089,62 €	1 975 402,85 €	1 905 425,58 €	2 057 970,01 €	2 254 381,39 €	2 557 651,61 €	2 666 826,75 €	2 991 024,08 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 084,10 €	120 794,93 €	100 684,41 €	131 229,45 €	159 242,23 €	209 383,90 €	201 159,15 €	222 708,16 €
TOTAL DES DEPENSES	2 116 173,72 €	2 096 197,78 €	2 006 109,99 €	2 189 199,46 €	2 413 623,62 €	2 767 035,51 €	2 867 985,90 €	3 213 732,24 €

RESULTAT DE L'ANNEE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Résultat de l'année	633 592,19 €	637 456,25 €	783 030,54 €	653 087,50 €	435 326,16 €	460 964,19 €	177 891,26 €	56 927,45 €
Report année précédente	280 291,38 €	213 883,57 €	251 339,82 €	334 370,36 €	469 416,52 €	404 742,68 €	465 706,87 €	443 598,13 €
RESULTAT TOTAL	913 883,57 €	851 339,82 €	1 034 370,36 €	987 457,86 €	904 742,68 €	865 706,87 €	643 598,13 €	500 525,58 €

4. EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

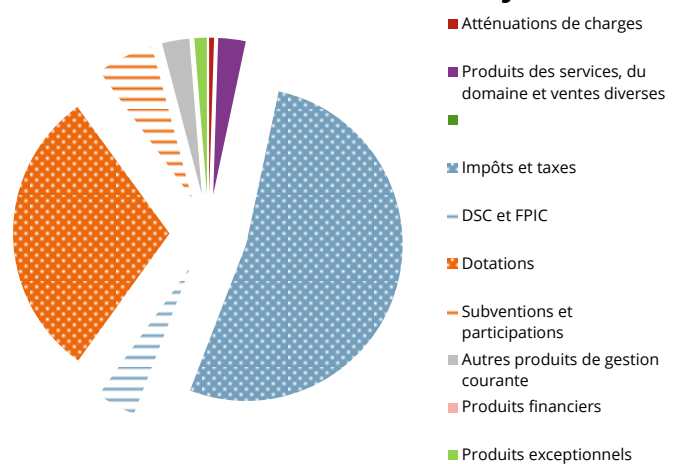
Elles sont principalement constituées des impôts et taxes, des dotations subventions et participations et des autres produits de gestion courante.



RECETTES REELLES PAR CHAPITRE



RECETTES REELLES PAR OBJET



- **Le produit des services du domaine et ventes diverses**

Evolution attendue

En 2018, le chapitre est impacté par la disparition du versement du budget eau au titre du salaire du fontainier.

En 2019, il devrait augmenter grâce à la facturation des mouillages individuels, la Préfecture ayant arrêté les zones de mouillages de loisirs définies par la Commune. Ces zones faisant l'objet d'une occupation du domaine public maritime donneront lieu à une contrepartie financière versée par la commune, donc à une charge. Il est difficile aujourd'hui de chiffrer ces montants.

- **Les recettes propres**

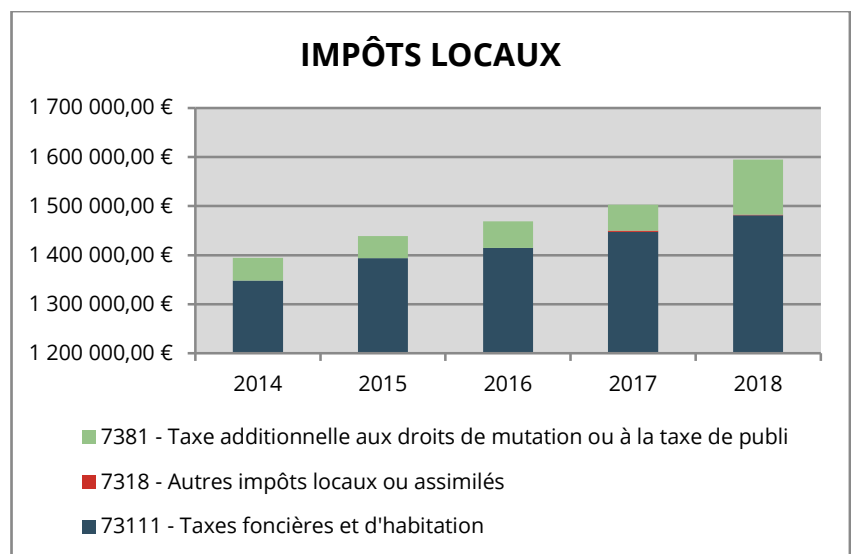
Elles sont constituées des droits de place incluses dans le § 73

Evolution attendue

Peu d'évolution attendue en 2019. A noter que le Conseil municipal a décidé en novembre 2018 de faire évoluer les tarifs communaux suivant l'indice de la consommation.

- **Le produit des impôts et taxes**

Le produit des impôts et taxes croît de 92 234,36€ en 2018 grâce à l'augmentation de du produit des taxes foncières et d'habitation et surtout par le versement direct à la commune de la taxe additionnelle aux droits de mutation du fait de son statut de station classée de tourisme



	2017	2018	progression	
73111 - Taxes foncières et d'habitation	1 447 515,00 €	1 481 239,00 €	+33 724,00 €	2,33%
7318 - Autres impôts locaux ou assimilés	2 217,00 €	1 276,00 €	-941,00 €	-42,44%

7381 - Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	52 970,64 €	112 422,00 €	+59 451,36 €	112,23%
---	-------------	--------------	--------------	---------

Pour être complet, il convient de tenir compte des compensations versées par l'Etat au titre des exonérations accordée sur ces taxes par des mesures législatives.

	2017	2018	progression	
74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	5 267,00 €	4 883,00 €	-384,00 €	-7,29%
74835 - Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	58 677,00 €	61 264,00 €	2 587,00 €	4,41%

Evolution attendue

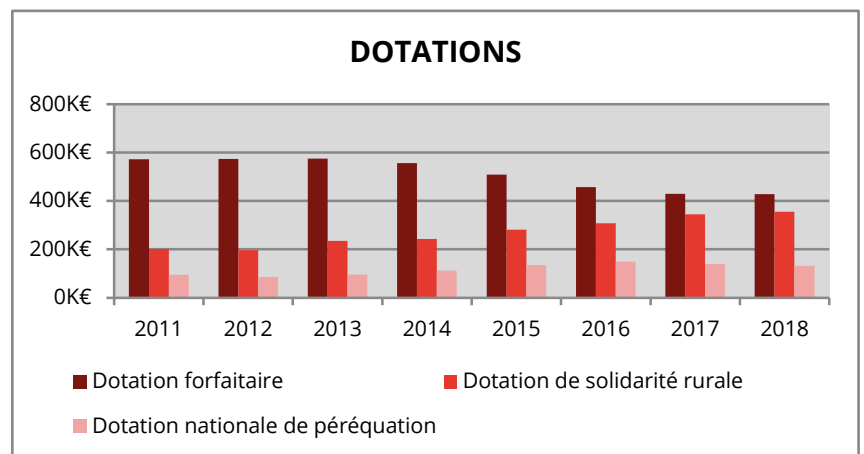
En 2019, l'article 73111 « Taxes foncières et d'habitation » devrait augmenter du fait :

- de la revalorisation automatique de 2,2% des bases locatives ;
- de la réduction, votée par le Conseil Municipal du 24 Septembre 2018, de l'abattement à la base, ramené de 15% à 8%.

• Les dotations

En 2018, le cumul des dotations est quasi stable (-775,00 €).

Elles représentent 30,46 % des recettes réelles de fonctionnement



	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation forfaitaire	574 250 €	556 243 €	508 434 €	456 685 €	429 660 €	427 303 €
Dotation de solidarité rurale	235 041 €	242 455 €	281 093 €	307 979 €	345 105 €	354 614 €
Dotation nationale de péréquation	95 780 €	111 723 €	134 067 €	148 223 €	139 834 €	131 907 €
Total des dotations	905 071 €	910 421 €	923 594 €	912 887 €	914 599 €	913 824 €

Evolution attendue

Peu d'évolution attendue en 2019.

- **Les subventions et participations**

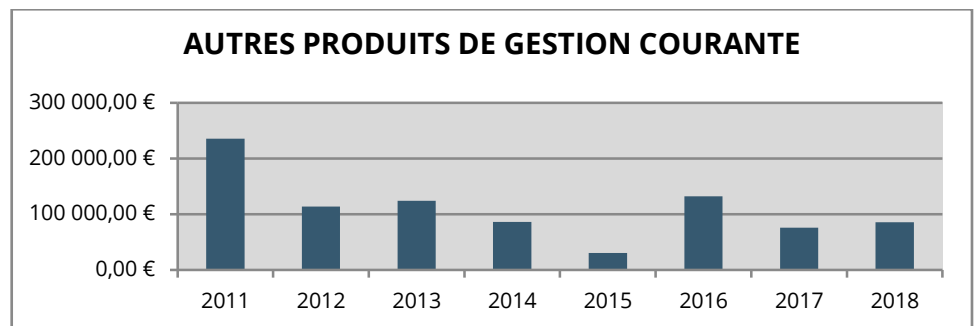
Malgré une quasi stabilité des dotations, et la perception de 10 964 € au titre du fond de compensation de la TVA, le chapitre 74 perd 54 046,09 € en raison de la perte des participations liées au portage de la coordination enfance jeunesse et de la non reconduction de participations versées en 2017 au titre d'Aber 2016 et de Paroles en Wrac'h.

Evolution attendue

Maintien du financement de la CAF pour l'enfance-jeunesse.

- **Les produits de gestion courante**

Ce chapitre augmente de plus de 10 000 € en 2018 grâce à la perception du remboursement de divers sinistres.



Evolution attendue

Ce chapitre devrait retrouver en 2019, son niveau de 2017.

5. RELATIONS FINANCIERES ENTRE COMMUNE ET EPCI

• Les ressources de fonctionnement

	2017	2018	progression	
73212 - Dotation de solidarité communautaire	58 416,00 €	49 908,00 €	-8 508,00 €	-14,56%
73223 - Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	77 518,00 €	73 899,00 €	-3 619,00 €	-4,67%

Evolution attendue

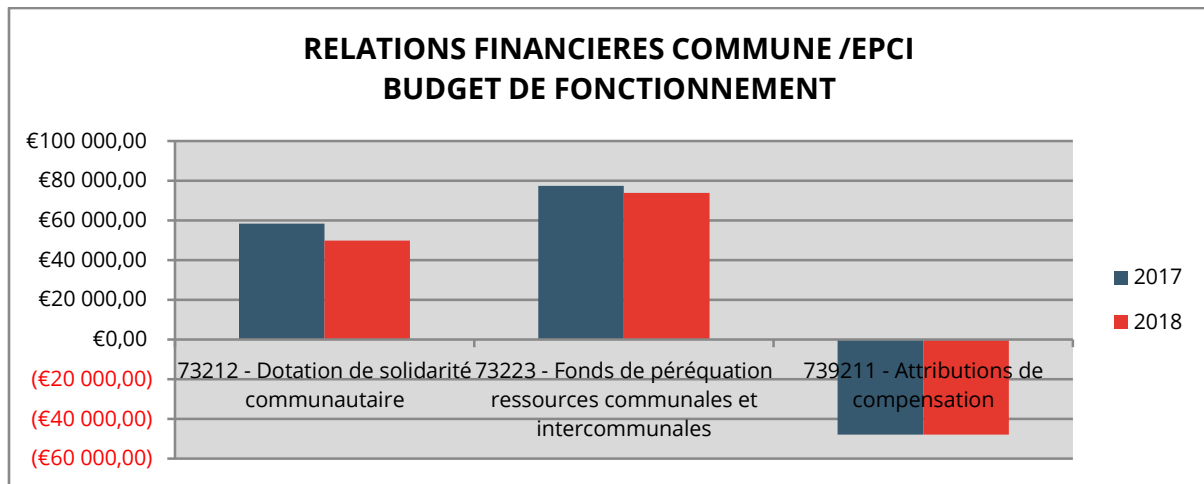
- L'article 73212 – Dotation de solidarité communautaire pourrait connaître une légère augmentation, les prélèvements de la CCPA sur cette dotation va diminuer par le prélèvement de la part communale pour la coordination enfance-jeunesse. Globalement cette diminution n'aura aucune conséquence sur le budget communal car elle correspond à la part versée par la CAF pour le poste.
- L'article 73223 - Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales devrait poursuivre sa baisse.

• Les dépenses de de fonctionnement

Le versement au titre de l'attribution de compensation, 47 881 €, est inchangé en 2018.

Evolution attendue

L'article 739211 devrait subir en 2019 une augmentation de 10 000€ à titre d'avance sur le recours éventuel au service de commande publique. L'évolution sur les autres années se fera en 2020 par la prise de compétence financière du SDIS pour un montant de 81 120,61 €. Cela fera passer l'attribution de compensation à 139 001,61 €.



6. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Attirer de nouveaux habitants et notamment de jeunes ménages avec enfants afin de réamorcer la croissance démographique et rajeunir la population est une action de longue haleine à laquelle la municipalité s'attache depuis le début du mandat.

Cette dynamique suppose des choix d'urbanisme, le développement et la mise en valeur de la qualité de vie, des actions facilitant l'activité économique, la définition et la mise en œuvre d'une politique d'image et de communication, une politique culturelle et une politique enfance jeunesse attractives.

Les orientations budgétaires, en fonctionnement comme en investissement, reflètent ces orientations.

Elles correspondent aux axes stratégiques qui structurent depuis le début du mandat le Plan d'actions communal : amélioration du cadre et la qualité de vie, transmission de l'identité locale, dynamisation de l'économie locale, urbanisme, développement d'une politique énergétique et environnementale, soutien et mise en valeur de la vie associative, culturelle et sportive, développement de la politique enfance / jeunesse, consolidation de la politique sociale et solidaire, amélioration de la notoriété et l'image de la commune et développement de la communication municipale.

• La politique cadre de vie et la qualité de vie

Les orientations

La préservation et l'amélioration du cadre de vie représente non seulement un élément essentiel de la qualité de vie des habitants mais également un atout essentiel pour la politique d'attractivité de la commune et pour sa politique touristique.

L'impact en investissement

Aménagement de la VC3	450 000 € TTC
Enfouissement des réseaux	122 606 € TTC
RD128	12 780 € TTC
Etudes parking	8 400 € TTC
Cimetière	30 000 € TTC
Toilettes publiques	70 000 € TTC
Mobilier urbain	70 000 € TTC

• La politique de sécurité des habitants

Les orientations

La commune mène une politique déterminée pour la sécurité des habitants passant :

- Par la prévention : formations au PSC1, à la sécurité routière, élaboration et diffusion de « fiches réflexes », installation de défibrillateurs, accompagnement des organisateurs de manifestations associatives pour la prise en compte de leur sécurisation ;
- Par la prévision : Identification des risques et mise à disposition des habitants du DICRIM, élaboration du Plan communal de sauvegarde ;

En 2019, ce plan, dont il est prévu de faire un exercice grandeur nature, se concrétise par l'achat de matériel permettant d'alerter la population. Le budget assurera également l'achat des consommables et l'entretien des matériels en place.

L'impact en investissement

Matériel	9 500 € TTC
----------	-------------

• La politique patrimoniale

Les orientations

La politique de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine passe par l'inventaire de celui-ci, l'élaboration de projets et la définition d'actions et, enfin, le suivi de leur réalisation.

L'année 2018 a vu concrétiser l'inventaire des travaux à réaliser sur le patrimoine religieux et sur la cale historique, par ordre d'urgence. Le budget impose une priorisation : le choix s'est porté pour 2019, d'une part sur les travaux de l'église correspondant à une obligation de sécurité de la commune pour permettre l'ouverture de ce bâtiment au public, et d'autre part sur la chapelle Sainte Marguerite qui constitue également un lieu culturel, notamment pour les expositions avec l'association Arz Ar Chapelioù.

L'année verra également la mise en valeur des fouilles de l'île Guenioc réalisées en 2017 avec la collaboration de bénévoles de la commune et dont le rapport vient d'être publié.

L'impact en investissement

Mise en valeur des fouilles de l'île Guenioc	30 000€ TTC
Travaux de rénovation de l'église	126 000 € TTC
Travaux de rénovation de la chapelle de Sainte-Marguerite	320 000 € TTC
Monument aux morts	13 001 € TTC

• La politique de dynamisation de l'économie locale

Les orientations

La commune a pour politique de faciliter l'implantation et le développement des activités génératrices d'emploi, dynamiser l'économie touristique locale en collaboration avec l'office de tourisme, valoriser les atouts maritimes en développant un projet global aménagement du port et de l'arrière-port, agir pour la visibilité des activités économiques, notamment travers la signalisation d'information locale.

L'impact en investissement

L'aménagement Relais d'entreprises	144 000€ TTC
La construction un bâtiment pour recevoir l'office de tourisme	102 000€ TTC
Les études pour la modernisation du camping municipal	4 550 € TTC
Etude pour le réaménagement urbain et paysager du port de l'Aber-Wrac'h	
Refonte de la signalétique de jalonnement	<i>Report 2020</i>

- **Urbanisme**

Les orientations

La commune veut favoriser l'accueil des jeunes ménages par la création de lotissements communaux, permettre le maintien à domicile des seniors en agissant pour la création d'un habitat groupé au bourg et préserver les capacités de développement de Landéda dans le cadre du SCOT du Pays de Brest et du PLUI Communautaire.

L'impact en investissement

Achat de terrains	€ TTC
Revente de terrains ou de bâtiments	Non chiffré
Finistère habitat	Non chiffré
ZMEL	Non chiffré

- **Développer une politique énergétique et environnementale**

Les orientations

Introduire la dimension environnementale dans tous les projets communaux
 Inciter les acteurs à contribuer aux défis environnementaux
 Valoriser l'image de la commune

• La politique associative

Les orientations

Soutenir et développer la vie associative locale.

L'impact en investissement

Renouvellement du mobilier mis à disposition des associations : après les tables en 2018, acquisition de chaises en 2019.	19 500€ TTC
---	-------------

L'impact en fonctionnement

Poursuite du subventionnement aux associations	26 000 € TTC
Lancement d'un schéma directeur des principaux bâtiments et installations mis ou pouvant être proposés aux associations	26 850€ TTC

• La politique culturelle

Les orientations

Proposer aux habitants de Landéda des ressources et des animations culturelles variées et de qualité, offrir aux enfants de la commune l'occasion et les moyens d'un éveil artistique, mettre en cohérence et accompagner les initiatives, notamment associatives en inscrivant l'action municipale dans le cadre d'une politique culturelle lisible.

L'impact en fonctionnement

Elaboration du schéma directeur des actions culturelles	4 000€ TTC
Création, à partir de Février 2019 d'un poste de Responsable culture	<i>Frais de personnel</i>
Médiathèque : animations et fonctionnement hors frais de personnel	25 000€ TTC
Organisation de la « Semaine nomade »	20 000€ TTC
Poursuite de l'adhésion à l'EPCC au bénéfice des enfants de la commune.	21 000€ TTC
Accueil de résidence d'artistes : Le Fourneau	4 000€ TTC

- **La politique sportive**

Les orientations

Permettre aux jeunes de la commune de découvrir différentes pratiques sportives.
 La commune constituant un site privilégié pour les activités nautiques, en faciliter l'accès à tous les enfants de la commune.

L'impact en investissement

L'acquisition de bateaux d'acquisition d'une flottille de loisir à hauteur de 50 000€ sur cinq ans.	10 000€ TTC
Le co-financement du CVL : 293 500€ TTC	

L'impact en fonctionnement

Poursuite en 2019 du financement voile pour les enfants de la commune	2 000 € TTC
Recrutement d'un animateur sportif	30 000€ TTC
Le schéma directeur comprend l'étude de la zone de Rozvenni (stades de football) et les équipements sportifs de Kervigorn	<i>Cf politique associative</i>

- **La politique enfance jeunesse**

Les orientations

Inscrire les actions dans le cadre d'une politique enfance jeunesse attractive répondant aux attentes des familles et des jeunes de toutes tranches d'âge. Rechercher dans le partenariat avec d'autres communes et la mutualisation une réponse au niveau du bassin de vie.

L'impact en investissement

La création d'aires de jeux au port et au bourg	75 000€ TTC
Restauration scolaire	325 000 € TTC

L'impact en fonctionnement

L'engagement du schéma directeur enfance jeunesse qui devrait aboutir en 2019	13 150€ TTC
---	-------------

L'espace de loisirs itinérant, mis en place en 2018 se prolongera en 2019	3 480€ TTC
La mise en place du dispositif « argent de poche » se prolongera en 2019	2 000€ TTC
La poursuite de la participation à la coordination intercommunale enfance jeunesse, actuellement portée par Lannilis	<i>Financement CAF</i>
Place aux mêmes (9200 €+ droits d'auteur)	10 000€ TTC
Convention EPAL pour ALSH	132 095,78€ TTC
Recrutement animateur sportif	<i>cf politique sportive</i>

• la politique sociale et solidaire

Les orientations

Politique de maintien des services au public par l'ouverture de l'agence postale communale et d'un lieu d'accueil de services d'aide au public. Poursuite des actions du dispositif Vas-Y.

L'impact en investissement

Aménagement Maison des services publics	96 000€ TTC
---	-------------

L'impact en fonctionnement

Personnel dédié à la structure	<i>Frais de personnel</i>
Dispositif Vas-Y	

• La politique communication

Les orientations

- informer les citoyens et recueillir leurs positions ;
- accompagner le projet municipal de développement en contribuant à attirer et conserver des résidents permanents et particulièrement des jeunes ménages pour maintenir la vitalité de la commune ;
- contribuer au développement de l'économie touristique en mettant en valeur un cadre de vie attractif.

L'impact en fonctionnement

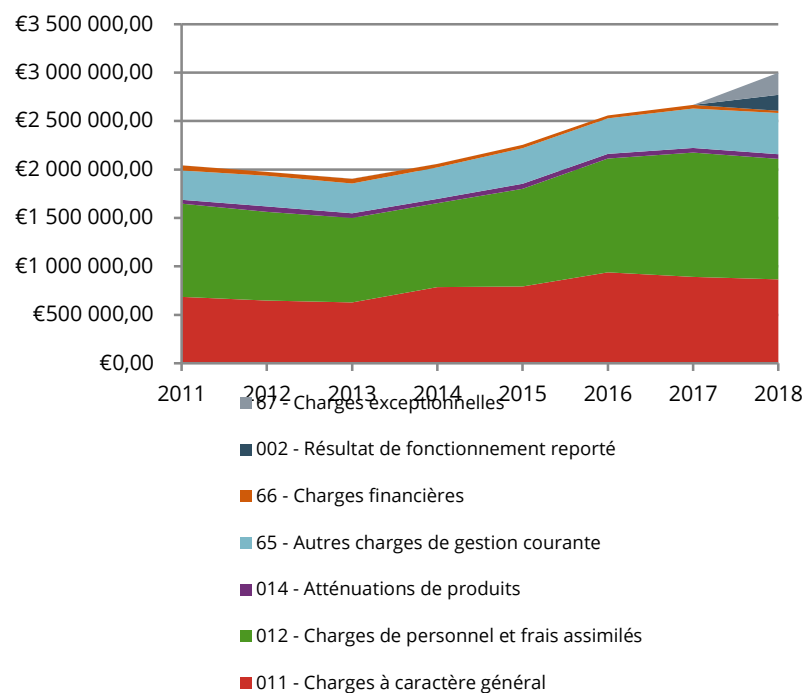
Création en 2018 d'un poste de chargé de communication à mi-temps.	<i>Cf frais de personnel</i>
--	------------------------------

Utilisation de prestataires extérieurs (graphisme et impression)	5 000€ TTC
--	------------

7. EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'exercice 2018 subit l'effet du transfert eau- assainissement

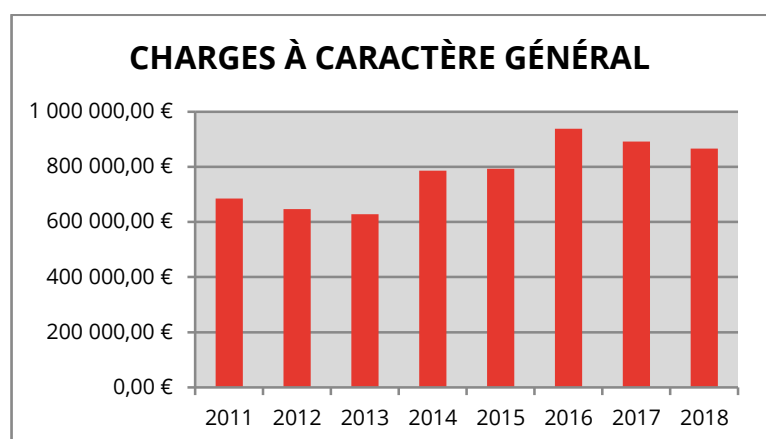
- Par la mention en charge exceptionnelle, de l'excédent eau qui a vocation à être reversé à la communauté de communes ;
- Par l'inscription en résultat reporté du déficit de fonctionnement assainissement.



Pour maintenir une capacité d'autofinancement et une bonne solvabilité de la collectivité, il est nécessaire de continuer à maîtriser les charges à caractère général et la charge salariale qui constituent les deux postes importants de dépense de fonctionnement.

• Les charges à caractère général

Un effort a été réalisé pour modérer ces charges sans remettre en cause la mise en œuvre du plan d'actions municipal.



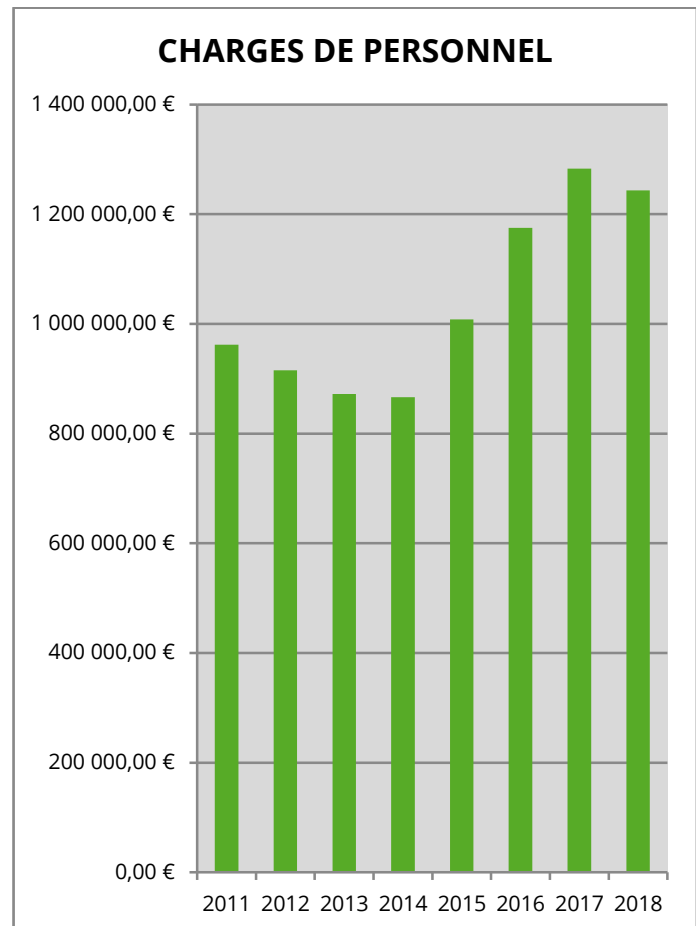
Evolution attendue :

Pour 2019, les services prévoient un maintien des dépenses de gestion courante correspondant au chapitre 011. Toutefois, les comptes seront étudiés afin d'identifier des possibilités de réduction de dépenses de fonctionnement.

• Les charges de personnel

En 2018

- Suppression des deux postes correspondant à la gestion de l'eau ;
- Suppression du portage du poste de coordination enfance jeunesse ;
- Le départ non remplacé en août de l'agent chargé de l'état civil, de l'école, du social, des élections et du cimetière, ses collègues se répartissant sa charge de travail correspond à une sortie des effectifs en décembre ; il n'impacte donc pas la masse salariale 2018 ;
- Recrutement en septembre d'un chargé de communication à mi-temps après la fin, sur le même poste, d'un contrat en alternance ;
- Recrutement en avril 2018 d'un DGS, l'agent occupant antérieurement ces fonctions restant toute l'année à l'effectif.



Evolution attendue

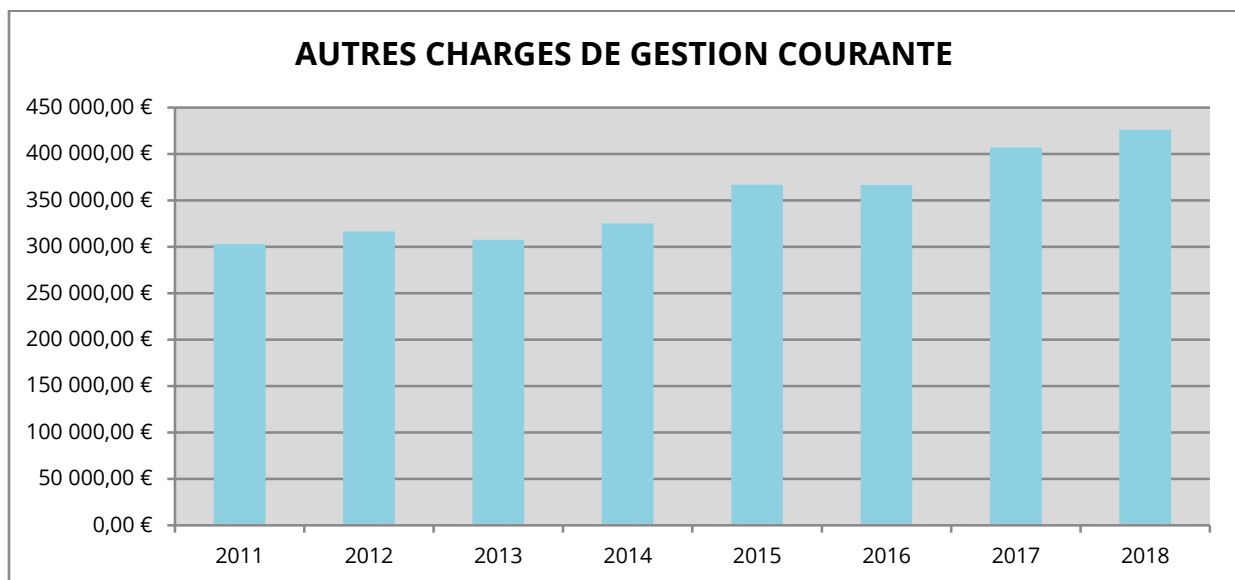
- Sur le plan du coût du travail :
 - o l'effet du protocole PPCR ;
 - o la révision du régime indiciaire par la mise en place du RIFSEEP ;
 - o l'effet de l'augmentation de la contribution employeur au régime de prévoyance.
- Sur un plan structurel,
 - o l'effet, sur une année pleine, du non remplacement de départ au service administratif ;
 - o la création d'un poste de chargé de développement durable, la mission étant jusqu'alors assurée dans le cadre d'un emploi aidé ;
 - o l'effet, sur une année pleine, du non remplacement de départ au service administratif ;

- l'augmentation du volume horaire du médiateur culturel pour permettre à la Responsable du service culture de dégager 10 heures par semaine pour ses nouvelles fonctions ;
- la création un poste à temps partiel à l'agence postale, celui-ci donnant lieu à indemnisation correspondante de la poste.
- Sur un plan conjoncturel,
 - l'éventuel départ de l'ancienne DGS pour une autre collectivité impactera la masse salariale 2019.

Cette conjoncture d'augmentation de la masse salariale est à relativiser avec les remboursements des arrêts maladies de l'assurance attendus en 2019 sur les arrêts 2018 d'environ 30 000 €.

On peut prévoir en 2019 une augmentation légère de la masse salariale qui sera tout de même contenue.

• Les autres charges de gestion courante



Evolution attendue :

Ces dépenses reflètent les contributions obligatoires de la Commune comme le versement au SDIS qui augmente de 4% par an pour atteindre cette année 81 120,60 €, celui à l'école de musique de 21 000 € pour cette année, le maintien du montant des subventions versé aux associations, etc.

8. LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS

	IMPUTATION	TOTAL	2018	2019	2020	2021
Projet : CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL	2313					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		1580437,20	25153,20	466870,00	843460,00	244954,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		259254,92	4126,13	76585,35	138361,18	40182,25
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		307560,00	0,00	97560,00	210000,00	0,00
Projet : RESTAURATION SCOLAIRE	2313					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		440690,00	9600,00	292650,00	137950,00	490,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		72290,79	1574,78	48006,31	22629,32	80,38
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		251000,00	0,00	26000,00	225000,00	0,00
Projet : OFFICE TOURISME	2313					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		102000,00	5000,00	95000,00	2000,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		16732,08	820,20	15583,80	328,08	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : LOCAUX COMMERCIAUX	2313					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		200000,00	0,00	200000,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		32808,00	0,00	32808,00	0,00	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		36000,00	0,00	36000,00	0,00	0,00
Projet : ENFOUISSEMENT	2315					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		181521,55	58915,50	122606,05	0,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		29776,80	9664,50	20112,30	0,00	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

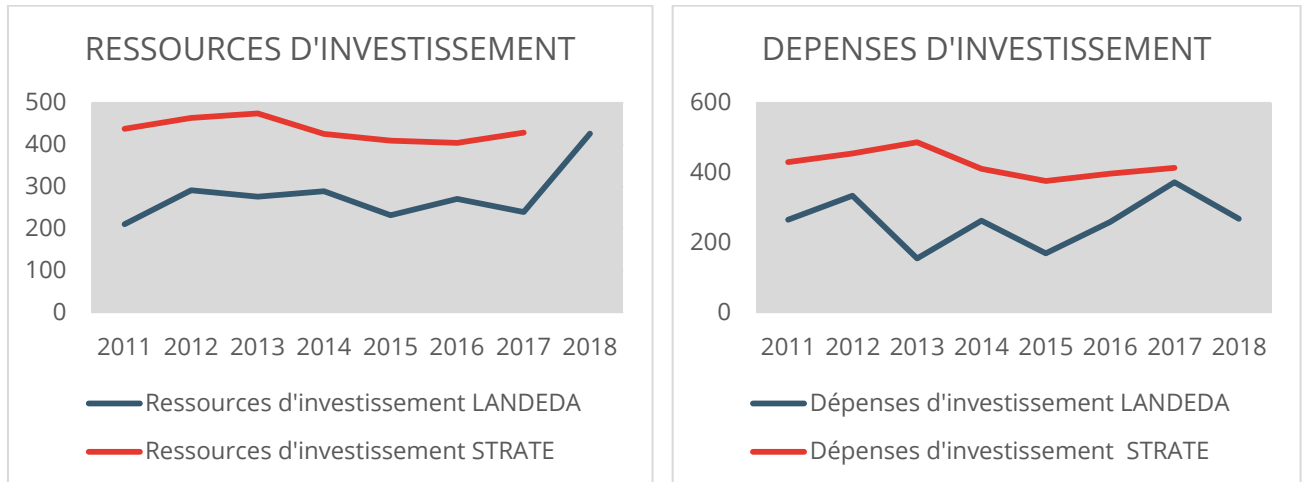
	IMPUTATION	TOTAL	2018	2019	2020	2021
Projet : VC3	2315					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		450000,00	0,00	200000,00	250000,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		73818,00	0,00	32808,00	41010,00	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		255000,00	0,00	255000,00	0,00	0,00
Projet : PATRIMOINE INTERET PATRIMONIAL	2313					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		484001,21	9000,00	144001,21	196000,00	135000,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		149395,56	1476,36	93621,96	32151,84	22145,40
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : SCHEMAS	2031/617					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)	2031	19623,73	0,00	19623,73	0,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)	617,00	16750,00	0,00	16750,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : AIRES DE JEUX	2188					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		75000,00	0,00	75000,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		12303,00	0,00	12303,00	0,00	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : VOIRIE - BC	2315					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		0,00	0,00	150000,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	IMPUTATION	TOTAL	2018	2019	2020	2021
Projet : BATIMENTS	2313					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		184500,00	0,00	118500,00	66000,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		30265,38	0,00	19438,74	10826,64	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : INFRASTRUCTURES	2315					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		340000,00	0,00	105000,00	235000,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		30265,38	0,00	19438,74	10826,64	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : SECURITE	2188					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		49500,00	0,00	9500,00	20000,00	20000,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		23319,98	0,00	16758,38	3280,80	3280,80
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : CVL	21/13					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		333500,00	10000,00	10000,00	10000,00	303500,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		13819,58	2792,99	2792,99	4038,20	4195,40
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : CAMPING	2313					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		514984,00	6582,00	4550,00	406862,00	96990,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		484477,98	1079,71	746,38	66741,64	415910,24
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	IMPUTATION	TOTAL	2018	2019	2020	2021
Projet : INFORMATIQUE - COMMUNICATION	21					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		25000,00	0,00	25000,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		4101,00	0,00	4101,00	0,00	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Projet : IMMOBILIER	21					
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		229835,60	29835,60	200000,00	0,00	0,00
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PPI						
Dépenses d'investissement TTC (hors dette)		4647257,69	114250,70	2028300,99	2157272,00	497434,00
Recettes d'investissement (hors emprunt)		1462464,03	51370,27	595104,95	330194,34	485794,47
Charges de fonctionnement (hors charges financières)		16750,00	0,00	16750,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement		849560,00	0,00	414560,00	435000,00	0,00

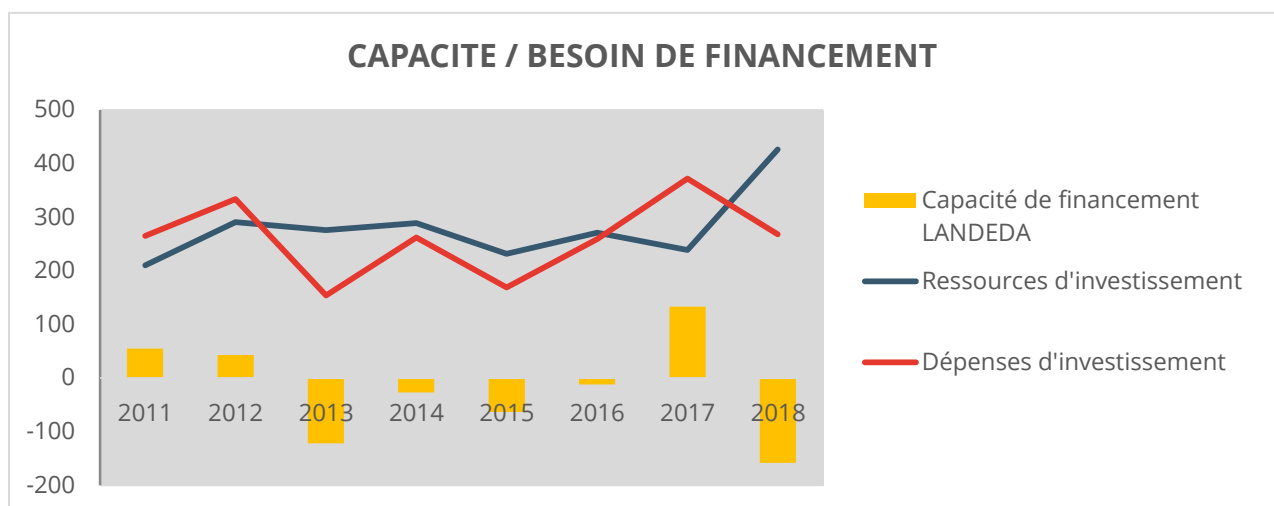
9. LE FINANCEMENT DES ACTIONS ET PROJETS

• Dépenses et ressources d'investissement



Une des ressources de l'investissement est également la taxe d'aménagement. En 2019, cette taxe de la section d'investissement augmente sa base de 3,8% passant ainsi de 726 € à 753 € du m². Nous pouvons donc escompter une augmentation des ressources de la section d'investissement du fait de l'augmentation du nombre de construction.

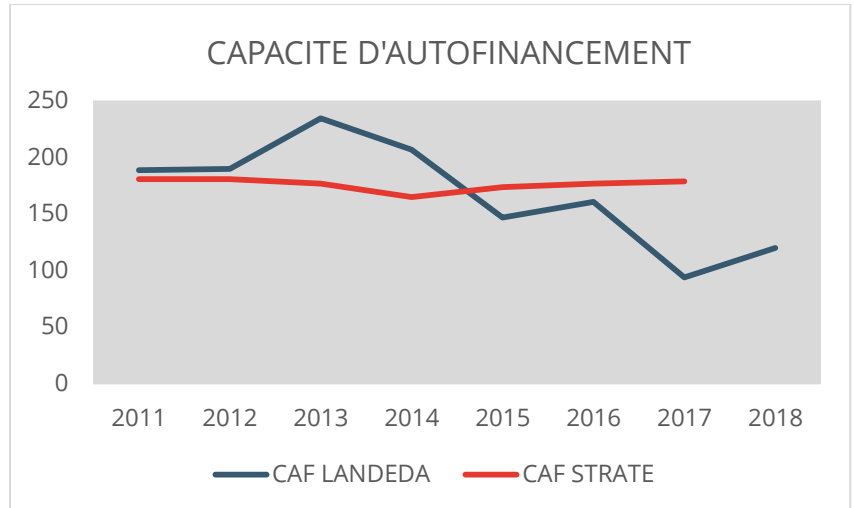
• Le besoin de financement



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	210	291	276	289	232	271	239	427
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	265	334	154	262	169	259	372	268
Besoin /capacité de financement de la section d'investissement	55	43	-122	-27	-63	-12	133	-158

- **L'autofinancement**

La capacité d'autofinancement brute est définie comme la différence entre les recettes de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle mesure la capacité d'autofinancement de la commune (CAF). En 2018, celle-ci est de 440 752 € €



EN EUROS PAR HABITANT	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CAF LANDEDA	189	190	235	207	147	161	94	120
CAF STRATE	181	181	177	165	174	177	179	

- **L'endettement**

Historique de la dette

Objet	Prêteur	Capital emprunté	Capital restant dû
Construction complexe touristique sportif janv-99	CRCA	304 898,03	5 663,48
<i>Financement travaux de modernisation janv-00</i>	CRCA	<i>457 347,05</i>	<i>237 311,57</i>
<i>Acquisition terrains - agrandissement école publique févr-02</i>	CRCA	<i>100 000</i>	<i>23 029,83</i>
<i>C.A.N.A.W févr-00</i>	ARKEA BANQUE	<i>228 673,53</i>	<i>24 667,58</i>
Travaux de voirie (rue mairie/ route Ploudiner) janv-03	CRCA	210 000	136 846,67
<i>Acquisition propriété Morvan mars-03</i>	CRCA	<i>200 000</i>	<i>58 290,45</i>
Agrandissement école publique avr-03	CRCA	350 000	110 191,55
<i>Réalisation complexe multifonctions janv-06</i>	CAISSE D'EPARGNE	<i>900 000</i>	<i>540 000,00</i>
Acquisition maisons Ar Palud et modulaire Rozvenni janv-18	LA BANQUE POSTALE	600 000	570 000,00

Encours de la dette

Le capital restant dû à la clôture de l'exercice est de 1 706 001,13 €.

Coût annuel par habitant

	Capital	Intérêts	Total
2018	48,39	10,54	58,94
2019	44,29	10,18	54,47

La capacité de désendettement

Le gouvernement propose un « plafond national de référence » pour les communes, situé entre onze et treize années.

Le ratio d'endettement est défini comme le rapport entre l'encours de dette à la date de clôture des comptes et la capacité d'autofinancement brute de l'exercice écoulé. Il permet de mesurer le nombre d'années nécessaires pour rembourser l'intégralité de la dette si toute la capacité d'autofinancement y était consacrée.

Le ratio d'endettement de Landéda, à la clôture des comptes, est de 3,87 années.

La structure de la dette

La commune remboursera, en 2019, 9 emprunts dont 5 sont à taux révisable (en italique dans le tableau d'historique de la dette) et 4 à taux fixe.

L'étalement des remboursements

